Petites affiches Judiciaires Associés

Édition

Gazette du Palais • LA LOI • LE QUOTIDIEN JURIDIQUE

405e année - 26 octobre 2016 - n° 214 - 1,60 €

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Ile-de-France

Entretien avec Étienne Guyot Les entreprises appelées à voter pour les représentants de CCI

Propos recueillis par Jonathan Vayr

DOCTRINE

Page 7

■ NTIC / Médias / Presse

Jean-Claude Zarka

La loi pour une République numérique

■ Constitutionnel

Sophie Hutier

Droit d'amendement et Conseil constitutionnel: quand les étés se suivent et se ressemblent... ou presque!

CULTURE

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny L'autre vie du Journal des débats



Les entreprises appelées à voter pour les représentants de CCI 121t2

Entretien avec Étienne GUYOT, directeur général de la CCI Paris Ile-de-France

Propos recueillis par Jonathan VAYR

Les élections consulaires permettant d'élire les représentants à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) se déroulent du 20 octobre au mercredi 2 novembre. Les chefs d'entreprises et cadres dirigeants de l'Ile-de-France sont appelés aux urnes pour une élection dont l'importance est trop souvent sous-estimée. Étienne Guyot, directeur général de la CCI Paris-Ile-de-France, revient pour les Petites Affiches sur l'importance que revêtent ces élections pour les entreprises et le tissu économique de la région.

Chefs d'entreprises de PME, de microentreprises ou de grands groupes, cadres dirigeants ou commerçants, ils sont tous appelés entre le jeudi 20 octobre et le mercredi 2 novembre à exprimer leur voix lors des élections consulaires. En jeu, l'élection des 296 représentants qui siégeront dans les chambres de commerce et d'industrie (CCI) de la région Ile-de-France pour les cinq prochaines années. Parmi ces élus, 92 siégeront à la chambre régionale lors des deux réunions mensuelles, ils sont répartis en fonction du poids économique de chaque département, les autres élus siègeront dans les huit chambres départementales.

On notera une nouveauté de taille cette année, l'apparition d'un mécanisme paritaire qui nécessite la création d'un ticket comportant un titulaire et un suppléant

de sexe différent à chaque tête de liste. Le scrutin est de type plurinominal majoritaire à un tour, concrètement, cela signifie que l'on vote pour une liste comportant plusieurs personnes, les candidats ayant obtenu le plus de voix au terme du premier tour étant élus.

La participation reste un enjeu-clé pour ce scrutin, car à l'instar des élections salariales, celle-ci reste très faible pour les élections des réseaux consulaires : aux alentours de 8 % pour les élections de 2010 en Ile-de-France. Afin d'assurer une meilleure légitimité à ces acteurs indispensables au bon fonctionnement du tissu économique local, les dirigeants de la CCIR aimeraient bien améliorer ce score cette année...

Suite en p. 4



Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces@petites-affiches.com 2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01 Tél.: 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com



annonceslegales@gazette-du-palais.com 12, place Dauphine - 75001 Paris Tél.: 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com



annonces@le-quotidien-juridique.com 12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris Tél.: 01 49 49 06 49

laloi.com



Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris Tél.: 01 42 34 52 34